



ASSEMBLEE GENERALE ASSOCIATION / JEUDI 5 JUIN 2025

- VISIOCONFÉRENCE -

Procès-Verbal

Assistaient à l'Assemblée Générale :

- Mme DUFAY, Présidente de l'Association, Présidente du Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté

- M. LESLIE, Secrétaire Général de l'Association

Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté

- M. MOYNAC, Directeur général adjoint

- M. VAN DE KRAATS, Conseiller au Cabinet de la Présidente

CCI Bourgogne-Franche-Comté

- M. ALBIZATI, Vice-Président

- M. ARBEZ, Directeur général de la CCI du Territoire de Belfort

Dijon Métropole

- M. CHALUMEAU, Chargé de mission

Eurométropole de Strasbourg

- M. SCHIBER, Chargé des Relations Internationales et Partenariales

Mulhouse Alsace Agglomération

- M. GOEPFERT, Vice-Président Transports et Mobilité

Pays de Montbéliard Agglomération

- M. CHARLET, Vice-Président en charge des mobilités

Grand Besançon Métropole

- Mme ZEHAF, Vice-Présidente transports, mobilités et stationnement

- M. VAIVRE, Chargé de coordination Pôle métropolitain Centre Franche-Comté & Développement interterritorial

Canton de Berne

- M. AEBI, Chef de l'Office des transports publics et de la coordination des transports

Ville de Karlsruhe

- Mme HUMMEL, Directrice de l'Initiative Main Line for Europe e.V

Membres associés

- M. KAMMERER

Excusés, mandats reçus :

Ville de Lausanne

Ville de Blotzheim

Ville de Porrentruy

Excusés :

Conseil Régional Grand Est

Land Baden-Württemberg

Canton de Bâle-Ville

Canton de Soleure

République et Canton de Neuchâtel

Ville de Zurich

Ville de Delémont

MEDEF Bourgogne-Franche-Comté

Mme KELLER, Députée européenne

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY ouvre la séance en rappelant que cette Assemblée Générale a été organisée suivant le report de la séance initialement prévue le 14 mai qui n'a pas obtenu le quorum nécessaire. Selon le règlement intérieur de l'Association cette nouvelle Assemblée Générale n'a pas d'obligation de quorum et peut statuer avec les seuls membres titulaires présents.

1. Rapport moral de la Présidente

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY présente son rapport moral pour l'année échue. Elle constate les difficultés pour l'Association de faire valoriser les bons résultats des études socio-économiques de la 2ème phase de la branche Est auprès de l'Etat en raison de l'instabilité politique nationale en 2024. Malgré cette situation il est nécessaire de poursuivre le lobbying pour que l'engagement pris par l'Etat concernant une nouvelle analyse du calendrier du projet par le Conseil d'Orientation des Infrastructures, soit tenu. Madame la Présidente souligne également les incertitudes qui pèsent sur les services à grande vitesse en France et l'importance de travailler de manière proactive sur l'argumentaire économique pour ces services. Elle termine son rapport en appuyant la valeur ajoutée de l'Association en tant que collectif capable de fédérer les acteurs à un niveau international, tout en rappelant ses tensions budgétaires actuelles qui nécessitent des solutions plus pérennes.

2. Rapport d'activités 2024

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY donne la parole à Monsieur LESLIE pour présenter le rapport d'activités de l'Association pour l'année 2024.

Monsieur LESLIE rappelle les temps forts pour l'Association en 2024, notamment la livraison des deux projets complémentaires lancés à la fin 2023 grâce au soutien financier de dix de ses adhérents, la mise en place du comité de suivi de la liaison Mulhouse-Lille, l'implication étroite de l'Association dans la fusion des corridors Mer du Nord Méditerranée et Rhin-Alpin et le renforcement de son rôle dans les instances de gouvernance européennes, et le développement de deux nouvelles propositions d'études complémentaires soumises à l'approbation des adhérents.

3. Approbation des comptes 2024

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY donne la parole à Monsieur ALBIZATI, Trésorier de l'Association, pour présenter le résultat comptable de l'exercice 2024.

Monsieur ALBIZATI présente les principaux éléments du rapport de gestion de l'Association pour 2024. Le résultat d'exploitation de l'année est à l'équilibre alors que le budget prévisionnel adopté lors de la dernière Assemblée Générale prévoyait un résultat négatif d'environ 14 000 euros. Les recettes perçues par l'Association s'élèvent à 127 825 euros, en hausse de 4 000 euros par rapport au budget prévisionnel. Le montant total des dépenses réalisées en 2024 atteint 125 019 euros, en baisse de 13 000 euros par rapport au budget prévisionnel. Le résultat de l'année est un bénéfice de 2 256 euros à comparer avec un bénéfice de 25 680 euros en 2023. A la fin de l'année 2024 les réserves de l'Association totalisent 47 383 euros. Monsieur ALBIZATI propose d'affecter le résultat en report à nouveau.

Lecture est faite des conclusions du rapport du Commissaire aux Comptes qui certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des

opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de l'exercice.

Après la présentation du rapport du Commissaire aux Comptes les comptes de l'exercice et le rapport de gestion 2024 sont approuvés à l'unanimité.

4. Adoption du budget prévisionnel 2025

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY donne la parole à Monsieur ALBIZATI, Trésorier de l'Association, pour présenter le budget prévisionnel pour l'exercice 2025.

Monsieur ALBIZATI explique que les ressources prévues en 2025 proviennent pour 69 000 euros des cotisations des adhérents, et pour 29 000 euros des subventions pour projets complémentaires, en baisse de 24 000 euros par rapport à 2024. Les différents postes de charges prévisionnelles sont quasi constants en comparaison avec l'exercice précédent. En conséquence, le budget prévisionnel fait ressortir un déficit de 9 600 euros à la fin de l'exercice 2025, à prélever sur les livrets de l'Association, avec des réserves estimées à 37 000 euros à cette date.

A la suite de cette présentation le budget prévisionnel 2025 est adopté à l'unanimité.

5. Rapport du comité technique pour le suivi de la liaison TGV Mulhouse-Lille

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY donne la parole à Monsieur LESLIE pour rendre compte des premiers travaux entrepris par le comité technique pour le suivi de la liaison TGV Mulhouse-Lille.

Monsieur LESLIE rappelle que le comité technique a été créé afin de mettre en œuvre le plan d'action issu de l'étude menée par l'Association sur les conditions de reprise de la liaison TGV Mulhouse-Lille, conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 16 octobre dernier. Six adhérents ont rejoint le comité technique, et deux réunions de travail se sont déjà tenues en 2025. Un fonds documentaire partagé a été constitué par l'Association pour rassembler les divers éléments concernant la liaison et une phase d'enquêtes a été proposée par l'Association pour fournir des données robustes, concrètes et non-opposables sur la demande potentielle pour des services à grande vitesse utilisant la liaison Mulhouse-Lille. Une fois le budget rassemblé pour les enquêtes, celles-ci pourront se dérouler sur une période de trois mois avec des résultats livrés à l'automne.

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY demande l'avis des participants quant à leur éventuelle participation aux enquêtes proposées.

Monsieur CHALUMEAU informe que Dijon Métropole s'inscrit dans la démarche proposée.

Madame ZEHAF indique que le sujet intéresse Grand Besançon Métropole mais elle estime que l'implication d'autres collectivités au-delà de celles déjà sollicitées serait souhaitable. Elle demande le point de vue de l'Association sur le futur service qui pourrait être mis en place, compte tenu des récentes remarques du ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation sur un service de type TET (train d'équilibre du territoire) sur cette liaison.

Monsieur LESLIE répond que l'étude de l'Association a présenté différentes options pour un futur service sur la liaison Mulhouse-Lille mais que l'objectif de la phase d'enquêtes

consiste à ce stade à approfondir la connaissance de la demande, étape préalable avant d'identifier quel type de mission y répondrait le mieux.

Monsieur CHARLET fait part des échanges menés entre les collectivités nord franc-comtoises intéressées par le sujet.

Monsieur GOEPFERT informe que le sujet intéresse Mulhouse Alsace Agglomération mais que la priorité actuelle concerne les travaux dans le nœud de Mulhouse.

Monsieur LESLIE relaie la position des cantons suisses qui avaient participé à l'étude initiale de l'Association mais qui considèrent que les suites de celle-ci sont plutôt du ressort des collectivités françaises.

6. Étude sur l'accessibilité ferroviaire des grands aéroports depuis la Bourgogne-Franche-Comté

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY donne la parole à Monsieur LESLIE pour présenter le champ de l'étude proposée par l'Association sur l'accessibilité des grands aéroports depuis la région Bourgogne-Franche-Comté par le mode ferré et autres transports en commun.

Monsieur LESLIE explique que la proposition d'étude fait suite à l'échange qui a eu lieu sur ce sujet lors de l'Assemblée Générale du 16 octobre 2024. La proposition de l'Association a été validée par Dijon Métropole et Grand Besançon Métropole, et d'autres collectivités doivent se prononcer dans les prochains jours. Une fois le budget rassemblé pour l'étude, celle-ci pourra se dérouler sur une période de quatre mois avec des résultats livrés à l'automne.

7. Politique européenne

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY donne la parole à Monsieur LESLIE pour présenter les nouveautés en ce qui concerne la politique européenne des transports.

Monsieur LESLIE rappelle à cet effet la mise en place en 2024 de la nouvelle gouvernance et du plan d'action pour le corridor Mer du Nord Rhin Méditerranée résultant de la fusion des corridors Mer du Nord Méditerranée et Rhin-Alpin, et souligne les opportunités pour les adhérents grâce à l'implication active de l'Association dans les initiatives portées par le GECT Alliance Interrégionale pour le corridor Rhin-Alpin.

8. Evolution de l'Association

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY attire l'attention des participants sur la note incluse dans le dossier qui rappelle la fragilité des finances de l'Association malgré un certain niveau de réussite dans la recherche de nouveaux financements par la mise en place de projets complémentaires. Madame la Présidente souligne le contraste entre le projet de l'Association et le dynamisme de son secrétaire général, et les contraintes financières que même l'engagement des nouvelles études proposées ne viendra pas soulager. Elle appuie l'importance de garder un minimum de réserves afin de pouvoir couvrir le passif social de l'Association. Pour ce qui concerne le lobbying porté par l'Association par rapport au Conseil d'orientation des infrastructures il devra être assuré dans l'avenir par les collectivités, avec les régions en chef de file, lorsque la situation budgétaire et institutionnelle du pays y sera plus favorable.

Madame ZEHAF affirme l'intérêt de l'Association comme lieu de travail et d'expertise regroupant un nombre intéressant d'acteurs territoriaux qui sera difficile à répliquer par les collectivités elles-mêmes.

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY estime que le plus important dans l'immédiat est de prévoir l'éventuel départ du Secrétaire Général dans les meilleures conditions. Les travaux menés par l'Association pourraient être utilisés ensuite par les collectivités dans une démarche d'intérêt collectif lorsque les conditions seront réunies.

9. Questions diverses

Aucun point particulier n'est soulevé par les participants.

10. Election de nouveaux membres au Conseil d'Administration

Conformément aux statuts de l'Association la candidature de Mulhouse Alsace Agglomération, représentée par Monsieur Yves GOEPFERT, Vice-Président, à un des sièges vacants au Conseil d'Administration, est approuvée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

11. Clôture de l'Assemblée Générale

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18h50. En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par Madame la Présidente de l'Association, Marie-Guite DUFAY, et Monsieur le Secrétaire Général de l'Association, Paul LESLIE, en tant que secrétaire de séance.

La Présidente



Marie-Guite DUFAY

Le Secrétaire Général



Paul LESLIE